

PARTEMENT POUR L'OUEST (ARCHIVES PUBLIQUES DE CANADA)

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

par

GUY FRÉGAULT

PUBLICATION DE

LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE DU CANADA

BROCHURE HISTORIQUE NO. 3

Prix 25 cents.

Site : Archiv- Histo.com

LA SOCIÉTÉ CANADIENNE SOUS LE RÉGIME FRANÇAIS

par

GUY FRÉGAULT, Litt.L., Ph.D.

Vice-doyen de la Faculté des lettres
de l'Université de Montréal

LES BROCHURES DE LA SOCIÉTÉ HISTORIQUE
DU CANADA
NO. 3
OTTAWA, 1954

Site : Archiv- Histo.com

L'auteur de cette brochure, M. le Professeur Guy Frégault, poursuivit ses études supérieures d'histoire à l'Université de Montréal et à l'Université Loyola de Chicago (Illinois). Après un stage aux Archives de la Province de Québec, à Québec, il devint professeur à l'Université de Montréal, où il est actuellement directeur de l'Institut d'histoire et vice-doyen de la Faculté des lettres. Outre de nombreux articles de revue, il a écrit *Iberville le Conquérant* (Montréal, 1944), *La Civilisation de la Nouvelle-France* (Montréal, 1944), *François Bigot, administrateur français* (2 vol., Montréal, 1948), *Le Grand Marquis* (Montréal et Paris, 1952) et, en collaboration avec les Professeurs M. Trudel et M. Brunet, une *Histoire du Canada par les textes* (Montréal et Paris, 1952).

L'illustration de la couverture, intitulée "Partement pour l'ouest", vient des Archives publiques du Canada. Elle parut sur un timbre-poste canadien émis en 1908, à l'occasion du troisième centenaire de Québec. Elle montre Champlain s'embarquant à destination de l'ouest. C'est une scène imaginaire dessinée par W. P. Snyder pour la Canadian Bank Note Company. Cette illustration souligne le fait que, sous le régime français, l'activité de la société canadienne, représentée par les fonctionnaires, les religieux et les particuliers sur la rive, devait s'appuyer sur le commerce des fourrures, représenté par les "voyageurs", les indigènes et l'explorateur.

Droits réservés par la Société historique du Canada
au nom des Archives publiques, Ottawa, 1954.

Imprimé par
The Tribune Press Limited
Sackville, Nouveau-Brunswick
CANADA

Site : Archiv- Histo.com

1. CARACTÈRES GÉNÉRAUX DES SOCIÉTÉS COLONIALES D'AMÉRIQUE

Sous le régime français, le Canada est doué d'une armature sociale différente à bien des égards de celle des autres colonies établies en Amérique du Nord. Par ailleurs, la société canadienne des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles présente certains caractères fondamentaux qu'il est aussi possible d'observer, à la même époque, dans tout le reste du nouveau continent. Ces ressemblances et ces divergences tiennent aux origines européennes de ces sociétés et aux conditions géographiques dans lesquelles elles se développent.

a. Colonisation européenne

Les quatre principales puissances colonisatrices dont l'œuvre se déploie en Amérique du Nord—l'Espagne, la France, l'Angleterre et la Hollande—appartiennent à une même civilisation: la civilisation occidentale. Peu après le milieu du XVII^e^ siècle, l'Angleterre élimine la Hollande. Celle-ci laisse cependant derrière elle une population coloniale d'environ 10,000 âmes, soit trois fois plus d'habitants que le Canada n'en contient au même moment; entourés d'établissements anglais, les restes de la colonisation hollandaise sont destinés à se fondre graduellement dans la masse britannique. Dans le dernier quart du XVII^e^ siècle, la situation est la suivante: l'Espagne possède le sud du continent; l'Angleterre a pris une position prédominante sur la côte de l'Atlantique; la France tient la vallée du Saint-Laurent; elle vient d'explorer celle du Mississipi et elle se dispose à s'y installer.

Ces trois grandes nations se ressemblent sur plusieurs points. En premier lieu, elles sont chrétiennes. Mais elles le sont à leur manière. Pendant que l'Espagne veille farouchement à la conservation de son orthodoxie catholique, la France passe par le creuset des guerres de religion et l'Angleterre ramène à des dimensions nationales ses cadres ecclésiastiques, avant de se donner une doctrine différente de celle de Rome. Sur le plan politique, les questions religieuses conserveront longtemps une grande importance. Il en va de même, et avec plus d'intensité encore, dans les colonies. Diverses confessions protestantes s'implantent dans les établissements anglais. Jusqu'en 1627, le Canada accueille également catholiques et calvinistes; ceux-ci y exercent même une évidente prépondérance économique. Toutefois, en créant la Compagnie de la Nouvelle-France, Richelieu décide que les cent

associés "doivent peupler la colonie de naturels français et catholiques". Comme cette décision arrive au moment où le Canada n'a qu'une infime population et que l'immigration française se produira seulement plus tard, le pays ne connaîtra que la religion catholique. Sa société en sera profondément marquée.

Chrétiennes, les trois métropoles sont aussi monarchiques. Là encore, elles le sont à leur façon. Les dissemblances les plus sensibles se marquent entre la France et l'Angleterre. Toutes deux sont secouées par des troubles politiques; tandis qu'après avoir prévalu durant deux siècles, l'absolutisme royal est brisé par l'aristocratie anglaise, qui, à la toute-puissance du monarque, substitue celle d'un Parlement qu'elle commande, la monarchie de droit divin triomphe en France, pays auquel sa position géographique et les risques qu'elle implique interdisent des expériences politiques semblables à celles que l'Angleterre peut s'offrir. Ces évolutions divergentes ont leurs répercussions sur les institutions politiques des colonies d'Amérique. Il convient néanmoins de souligner que le système mercantiliste, inspirateur de la politique impériale, s'est édifié, en Angleterre, avant la révolution de 1689 ("Navigation Act" de 1660, "Staple Act" de 1663, "Plantation Duties Act" de 1673).

C'est que la société française et la société anglaise prennent à peu près en même temps un caractère résolument capitaliste, ce en quoi elles diffèrent de celle de l'Espagne. Ce mouvement correspond à l'essor de la grande bourgeoisie. En Angleterre, les maîtres du commerce et de la finance règnent en liaison avec l'aristocratie terrienne, à laquelle ils s'associent par des liens de famille et d'intérêt. En France, Colbert favorise de son mieux la classe moyenne, dont il est issu, en stimulant l'industrie et le commerce et en mettant, dans la mesure du possible, la politique au service de l'activité économique. Vers 1680, de multiples indications porteraient à croire que la révolution industrielle s'opérera en France plutôt qu'en Angleterre. Saint-Simon déplore que le long règne de Louis XIV soit celui de "la vile bourgeoisie". Comme les sociétés coloniales ont tendance à se modeler sur les sociétés métropolitaines, la classe moyenne jouera un rôle de premier plan aussi bien au Canada que dans les colonies britanniques.

La structure sociale du Canada et celle des colonies anglaises diffèrent pourtant sous un aspect capital: le droit de propriété. Au XVIII[e] siècle, la France vit encore théoriquement en "régime féodal", mais si la vassalité et le fief, vestiges du moyen âge, y prolongent leur existence, c'est "à l'état de simples formes juridiques, depuis plusieurs siècles à peu près vides de substance". Le "régime seigneurial", en revanche, y subsiste en fait comme en droit. Le Canada des XVII[e] et XVIII[e] siècles n'est nullement une colonie féodale, mais les terres y sont possédées en seigneurie, tenure selon laquelle plusieurs personnes partagent, à des titres

Site : Archiv- Histo.com

divers, un ensemble de droits et de charges relatifs à une même concession; c'est l'antithèse du *dominium plenum*. Ce régime détermine, au Canada, l'existence de deux classes sociales pratiquement inconnues des colonies anglaises: les seigneurs et les censitaires.

Sur le plan de la culture, l'évolution du Canada se sépare plus nettement de celle des établissements britanniques que l'orientation de la France ne se distingue de celle de l'Angleterre. Un peu comme les sociétés hispaniques, celle du Canada reste en marge des conceptions nouvelles, issues de la révolution scientifique qui modifie essentiellement les perspectives intellectuelles du monde moderne et secoue jusqu'à ses assises spirituelles, à compter de la fin du XVII[e] siècle. Assez tôt, le rationalisme, la foi au progrès et les idéaux "humanitaires" transparaîtront dans les journaux, dans les brochures et dans les livres publiés par les Anglais d'Amérique. On ne trouve cependant rien de tel au Canada, colonie qui n'a pas d'imprimerie, ne dispose encore que d'un haut enseignement embryonnaire et confie toute son éducation à un clergé d'ailleurs fort compétent.

En somme, comme c'est d'ailleurs normal, les sociétés coloniales du Nouveau Monde s'édifient, autant que possible, sur le modèle des métropoles qui leur donnent la vie. Puisqu'elles appartiennent à la même civilisation, ces métropoles ne laissent pas de manifester une unité fondamentale; mais, comme elles constituent des expressions nationales, et donc diverses, de cette grande civilisation, elles en illustrent la riche diversité.

b. Le milieu américain

A ces facteurs nationaux, s'ajoutent des facteurs géographiques. Le climat et la nature du sol déterminent le genre d'exploitation agricole que pratiquera chaque colonie. Le Sud, qu'il soit français ou britannique, va produire des denrées semi-tropicales (riz, coton, tabac, indigo) qui se prêtent à la grande culture; celle-ci nécessite de vastes plantations et une nombreuse main-d'oeuvre non spécialisée, ce qui favorise l'introduction de l'esclavage. Ainsi, par son genre de vie, le planteur de la Louisiane se rapproche plus de celui des Carolines que de l'agriculteur canadien, tandis que ce dernier s'apparente davantage au fermier de la Nouvelle-Angleterre et, mieux encore, du New-York.

De plus, ces mêmes facteurs, climat et nature du sol, décernent à l'agriculture le rang qu'elle va occuper dans l'économie de chaque colonie. Comme les céréales du Nord trouvent moins facilement de débouchés européens que les produits exotiques du Sud, l'importance relative de l'activité agricole y est plus faible et la tendance à l'industrialisation, plus marquée. Le Nord cherchera une compensation à la déficience économique de son agriculture dans le commerce des fourrures et dans les pêcheries. Cela est particulièrement vrai du Canada, qui doit diriger le plus gros de

ses exportations sur la France, alors que celle-ci n'a aucunement besoin de blé canadien.

En troisième lieu, la situation géographique des colonies va exercer son influence sur l'orientation des sociétés qui s'y forment. Sises sur le littoral de l'Atlantique, les colonies anglaises s'ouvrent sur la mer et peuvent maintenir des rapports ininterrompus avec la mère-patrie. Le Canada, au contraire, se développe en remontant la vallée du Saint-Laurent: il s'ouvre sur l'intérieur du continent et tourne littéralement le dos à sa métropole, puisque son seul port de mer, Québec, est inutilisable durant la moitié de l'année.

2. LA SOCIÉTÉ CANADIENNE

a. Son évolution de 1608 à 1750

La société canadienne s'épanouit au milieu du XVIII[e] siècle. Il serait cependant impossible d'en comprendre le véritable caractère si l'on ne suivait d'abord l'évolution qu'elle a subie depuis le début du siècle précédent.

Lorsqu'il fonde Québec, en 1608, Samuel de Champlain jette les bases permanentes du Canada. Pourquoi ce marin, après avoir exploré la côte de l'Atlantique jusqu'à peu de distance du point où s'élèvera New-York, inspire-t-il à son bailleur de fonds, de Mons, le choix du fleuve Saint-Laurent, loin dans les terres, comme siège d'un établissement colonial? Parce qu'il espère trouver par ce cours d'eau le chemin de l'Asie et qu'il compte sur la fourrure pour offrir à son chef l'occasion de se récupérer de pertes encourues en Acadie. Un peu plus tard, il table encore sur la fourrure pour intéresser des négociants à financer le peuplement du Canada. Ces commerçants prennent les pelleteries, mais n'envoient pas de colons. Tout en rendant possibles de vastes opérations de traite, Champlain travaille, mais sans succès, à former une colonie agricole. En 1626, selon la *Relation* des Jésuites, s'il y a dans le pays 18 ou 20 arpents de terre en culture, "c'est tout le bout du monde". Le même document souligne cependant l'importance de la traite, qui donne jusqu'à 200,000 livres par année. En 1628, il n'y a que 76 personnes établies au Canada et elles vivent toutes à Québec, qui est un comptoir. Le personnage qui compte dans cette petite société n'est pas le paysan, mais le traitant, servi par ses interprètes. En 1641, la colonie peut compter 300 âmes, qui vivent autour de deux comptoirs, Québec et les Trois-Rivières.

Durant les 25 ans qui suivent, le Canada grandit à un rythme plus rapide. Deux causes accélèrent sa croissance. En premier lieu, la France est traversée par un courant spiritualiste qui déclenche un puissant effort missionnaire. Au Canada, les religieux comprennent que leur action sera d'autant plus efficace qu'elle s'appuiera sur une forte colonie: l'intelligente propagande

Site : Archiv- Histo.com

des Jésuites stimule le peuplement. Montréal, par exemple, est lancé comme une entreprise avant tout religieuse. En second lieu, il se constitue rapidement sur place une classe supérieure qui s'adonne au commerce des fourrures et se mêle aux affaires publiques. Profitant de l'affaiblissement de la Compagnie de la Nouvelle-France, elle organise la Compagnie des Habitants pour s'emparer de la traite (1645). Il ne faut pas confondre "paysan" et "habitant", terme d'origine antillaise qui désigne un entrepreneur à la tête d'une exploitation coloniale. Ces colonisateurs forment une oligarchie qui possède des seigneuries et domine les conseils dont le gouverneur s'entoure à partir de 1647.

La classe supérieure de l'époque ne manque pas d'ambition. Dans son *Histoire véritable et naturelle . . . de la Nouvelle-France* (Paris, 1664), le gouverneur des Trois-Rivières, Pierre Boucher, évoque l'oeuvre des Anglais en Amérique: "Ils y bâtissent quantité de vaisseaux de toutes façons, ils y font valoir les mines de fer, ils y ont de belles villes, il y a messagerie et poste de l'une à l'autre, ils y ont des carosses comme en France; ceux qui ont fait les avances trouvent bien à présent leurs comptes: ce pays-là n'est pas autre que le nôtre: ce qui se fait là peut se faire ici." Boucher n'invite pas ses contemporains à se replier sur l'agriculture; il leur propose en modèles les établissements britanniques.

Le recensement de 1666 fournit des précisions intéressantes sur la société canadienne. La population s'élève maintenant à 3,418 habitants, dont 1,600 vivent à Québec (555), aux Trois-Rivières (461) et à Montréal (584). Les villes absorbent donc près de la moitié des colons. Le clergé (prêtres, religieux et religieuses) est nombreux: il compte presque cent membres. La grande bourgeoisie — hauts fonctionnaires et gros négociants — est composée de 60 à 70 familles, soit un peu plus de 300 personnes. Les fonctionnaires subalternes, employés par l'Etat ou la Compagnie des Indes Occidentales (fondée en 1664), se recrutent dans environ 20 familles. Au bas de l'échelle sociale, se trouvent 400 engagés, en majorité au service du clergé et de la grande bourgeoisie. Cela laisse une "masse" populaire d'ouvriers et de paysans qui peut atteindre 2,500 personnes.

A ce moment, Jean Talon vient de se mettre à l'œuvre. L'intendant va au plus pressé et active le peuplement: le pays aura 7,833 habitants en 1675, trois ans après son départ. Il distribue faveurs et seigneuries à de nombreux officiers de Carignan, régiment que le roi a employé à la pacification des Iroquois. Il place ainsi, à côté de la première équipe de colonisateurs, un autre élément auquel la bourgeoisie n'ouvre pas volontiers ses cadres. Avec ces officiers, quelques centaines de soldats s'établissent sur des terres. Il vient en outre un bon nombre d'immigrants. En même temps que le peuplement, Talon met en train un rapide développement économique. Il oriente les ruraux vers les cultures

industrielles, établit des manufactures et encourage de toutes ses forces le commerce: celui des denrées agricoles et des produits de la forêt, comme celui des fourrures, dont il arrache le monopole à la Compagnie. Il voit fort justement dans la traite la seule activité capable de retenir dans la colonie une bourgeoisie que l'agriculture ne saurait intéresser.

Talon parti, son œuvre périclite. La politique égoïste de Frontenac provoque une longue crise. Non content de lutter contre le clergé, qui ne peut approuver la traite de l'eau-de-vie, le nouveau gouverneur combat la grande bourgeoisie; pour lui disputer le commerce des fourrures, il fonde un poste plus haut que Montréal (le fort Frontenac, auj. Kingston), protège les trafiquants interlopes, avec qui il se met de part, et fait obtenir à Cavelier de La Salle, aventurier brillant, mais commerçant incapable, le monopole de la traite du lac Ontario, puis du lac Michigan, puis du Mississipi. La Salle se ruine pendant que des négociants comme La Chesnaye, Le Moyne, Le Ber et plusieurs autres se voient évincés du marché des pelleteries. Il n'est pas étonnant que l'aristocratie du castor, dont les représentants dominent le Conseil Souverain, se querelle avec le représentant du roi. Dès que se termine le premier gouvernment de Frontenac (1682), quatorze grands marchands lancent la Compagnie du Nord, qui va exploiter la baie d'Hudson. Un document contemporain présente les associés comme "les principaux habitants et marchands du pays". A ce groupe, se joignent des actionnaires de France: en 1693, ces derniers détiennent la majorité du capital de la Compagnie. Celle-ci devient donc bientôt une entreprise canadienne financée par des manieurs d'argent métropolitains.

En 1689, un conflit que tout annonce depuis 1686 met aux prises le Canada et les colonies anglaises. A la réserve d'une trêve de quelques années après la paix de Ryswick (1697), les hostilités se prolongent jusqu'en 1713. Les causes de cette guerre restent inexplicables aussi longtemps que l'on n'a pas compris la Nouvelle-France. Qu'est-ce que la Nouvelle-France? Ce n'est pas le Canada. C'est une grande unité politique et économique englobant, avant le traité d'Utrecht, la partie française de Terre-Neuve, l'Acadie, la baie d'Hudson, le Canada et la Louisiane. Si le Canada tombe, la Nouvelle-France se désintègre; arraché aux cadres de la Nouvelle-France, le Canada n'est plus viable. Jusque vers la fin du XVII^{e} siècle, le pays progresse lentement, à l'abri des distances qui séparent la vallée laurentienne des colonies anglaises. Cet isolement cesse à partir du moment où l'intendant Talon, tenant compte des nécessités inscrites dans le développement du commerce des fourrures, élabore le plan d'articuler le bassin du Saint-Laurent au reste de l'Amérique, plan dont Pierre Le Moyne d'Iberville entreprend la réalisation, les armes à la main, entre 1686 et 1701, à la baie d'Hudson, en Acadie, à Terre-Neuve et sur le Mississipi inférieur. Ce n'est pas par choix que le Canada

Site : Archiv- Histo.com

se met à la tête de ce mouvement d'expansion. Deux impératifs l'y poussent. Le premier est économique: sa prospérité repose sur l'exportation des fourrures; le second est social: sa classe dirigeante, ne pouvant pas subsister du produit des seigneuries, vit du réseau de postes — à la fois comptoirs de traite et stations militaires — qui commande les voies de communication de la Nouvelle-France.

S'il était viable, un petit Canada agricole, confiné au Saint-Laurent moyen, pourrait co-exister avec les colonies anglaises. Mais la Nouvelle-France ne peut se maintenir sans s'étendre ni s'étendre sans entrer en collision avec l'Amérique britannique. Malgré son triomphe éphémère de 1697 (Ryswick), la Nouvelle-France est démembrée en 1713 (Utrecht). Elle perd Terre-Neuve, l'Acadie et la baie d'Hudson. La Grande-Bretagne s'assure en même temps le protectorat des Iroquois, point qu'elle invoquera pour empêcher le Canada de s'étendre au sud des grands lacs et d'opérer sa jonction avec la Louisiane. Cette manœuvre, impliquée dans l'article XV du traité d'Utrecht, permettrait aux Anglais de couper par le centre la Nouvelle-France et de la réduire à deux modestes colonies agricoles: la Louisiane sur le bas du Mississipi et le Canada sur un tronçon du Saint-Laurent. En 1713, une politique s'impose aux Canadiens: annuler les effets du traité d'Utrecht; aussi, durant cinquante ans, chercheront-ils à ancrer leur pays au Cap Breton, à le prolonger vers l'ouest et à bloquer l'avance britannique sur le Centre-Ouest, ce qui inclut le maintien de la ligne de l'Ohio.

Pourquoi le Canada réussit-il à reculer d'un demi-siècle l'échéance de 1713? Parce qu'il bénéficie encore de deux conditions qui disparaîtront en 1760-1763: il reste dans l'orbite de la colonisation française et il conserve sa grande bourgeoisie.

Ce n'est pas qu'au lendemain du traité d'Utrecht la France mette sur pied une politique de grande colonisation. Elle traverse une crise grave, dont la colonie éprouve les conséquences. Par exemple, la guerre a exigé des fournitures considérables que l'Etat s'est en partie procurées dans le pays et que les administrateurs ont payées en papier-monnaie. Voilà que la chute du crédit métropolitain provoque la dépréciation de cette monnaie. Le gouvernement français consent bien à racheter celle-ci, en 1714, mais il n'en rembourse que les trois huitièmes. Cette banqueroute suit de près l'effondrement de la Compagnie de la Colonie, que les Canadiens ont constituée en 1700 pour réorganiser le commerce des fourrures. Certaines erreurs administratives, mais plus encore l'état de guerre et la saturation du marché français précipitent la ruine de cette ambitieuse société: loin de se porter à son aide, la Cour contraint ses animateurs de recourir à des banquiers français, qui leur imposent des contrats léonins. La colonie pourrait être mieux traitée.

Elle n'est pourtant pas abandonnée. La France assume toujours la plus lourde part des frais de l'administration cana-

dienne, et une forte proportion de ces fonds tombent entre les mains des Canadiens. Le gouvernement métropolitain met aussi les frontières en état de défense. Niagara est reconstruit (1720-1727), Saint-Frédéric érigé (1731) et surtout le Cap-Breton occupé. On entreprend de bâtir Louisbourg en 1718. Place militaire, Louisbourg devient l'un des ports les plus actifs de l'Amérique; il ne sera bientôt dépassé que par Boston, Philadelphie et New-York. Les sommes que l'Etat emploie à fortifier l'Ile Royale (Cap-Breton) produisent de bons dividendes pour l'économie métropolitaine et aussi, indirectement, pour l'économie canadienne; on peut en dire autant et plus encore des capitaux engagés dans l'érection de forts comme Niagara et Saint-Frédéric, puisque cet argent tombe dans la cassette des entrepreneurs et des fournisseurs locaux et vient alimenter le commerce de la colonie.

Si l'aide de la France au Canada prend un caractère souvent indirect, de même la contribution de la grande bourgeoisie au bien-être du pays procède de motifs intéressés. Ses intérêts, la classe supérieure les sert avec égoïsme. Atteinte par la ruine de la Compagnie de la Colonie et par le désastre monétaire de 1714, elle cède à la tentation de pressurer ses censitaires; mais Versailles force tout de suite le gouvernment local à y mettre ordre. La Cour a cependant moins de succès lorsqu'elle tente d'enrayer la contrebande que les trafiquants de fourrures organisent avec les marchands d'Albany. Selon l'intendant Bégon, qui écrit en 1715, il passe tous les ans 50,000 livres pesant de castor aux Anglais: pratique nuisible au commerce métropolitain, assure le haut fonctionnaire, mais "très profitable aux négociants de Montréal", qui échappent ainsi à l'impôt de 25% sur le castor, tout en obtenant des prix plus élevés que sur le marché français. La bourgeoisie parvient de cette manière à se dédommager. Elle remet également sur pied, mais avec des résultats limités, l'industrie du bois et celle de la construction navale, négligées depuis l'époque de Talon. Quant aux agriculteurs, ils traversent des années difficiles, surtout à cause de l'insuffisance du marché intérieur et du manque de débouchés extérieurs; de plus, comme ils sont tous un peu traitants, en particulier dans le gouvernement de Montréal, ils se ressentent de l'instabilité du commerce des pelleteries.

Vers 1730, à force de travail, on a surmonté la crise. Durant quinze ans, la prospérité sera générale. L'ouverture du marché de Louisbourg fait entrer l'agriculture dans une ère d'expansion. L'étendue des terres cultivées double en dix ans: elle passe de 61,000 arpents en 1720 à plus de 130,000 en 1730. Preuve que le commerce extérieur conditionne ce progrès: la population canadienne, qui est de 24,951 habitants en 1721, atteint seulement le chiffre de 33,682 âmes en 1730. La région du Richelieu prend un regain de vie. Sept grands concessionnaires, presque tous hauts fonctionnaires et gros commerçants, entreprennent avec succès

Site : Archiv- Histo.com

d'ouvrir la Beauce à la colonisation. Le pays profite de ces circonstances favorables pour améliorer son réseau routier.

L'industrie se développe encore plus que l'agriculture. Il faut en voir la cause dans l'intervention de l'Etat. Cédant aux instances de l'intendant Hocquart, la Cour fait lancer des navires de guerre à Québec. Ces contrats permettent d'augmenter l'outillage des chantiers maritimes. Ensuite, des particuliers protégés par Bigot font travailler à leur profit les ateliers royaux, construisent une petite flotte marchande et se rendent maîtres du transport maritime et du cabotage, industrie essentielle en temps de guerre, et par conséquent lucrative. Comme celle de la construction navale, l'histoire des Forges de Saint-Maurice est typique des entreprises industrielles en économie coloniale. Des entrepreneurs forment une compagnie, obtiennent des capitaux du gouvernement français, jettent les bases d'un gros établissement et mènent un grand train de vie, pendant que la compagnie s'endette au point que l'Etat doit en assumer la régie en 1741. D'autres industries naissent, mais elles n'ont pas l'importance de celles de la construction navale et du fer.

L'agriculture et l'industrie ne peuvent avancer qu'à la suite du commerce. Le tableau des importations et des exportations fournit un indice de prospérité. En 1730, l'équilibre est atteint entre les sorties et les entrées. En 1731, les premières dépassent les secondes. Si, en 1733, la colonie consomme plus qu'elle n'écoule, de 1730 à 1742, l'excédent de ses ventes sur ses achats se chiffre par plus d'un quart de million. En 1745, la balance favorable s'établit à plus de 330,000 livres. Une année portant l'autre, les fourrures représentent environ les deux tiers des exportations canadiennes. Il en sort en moyenne pour 1,250,000 livres annuellement, sans tenir compte du commerce illégal qui peut s'effectuer par la voie d'Albany et par celle de Louisbourg. La vente des produits du sol occupe donc, dans l'ensemble de l'activité économique, un rang modeste si on le compare à celui qu'elle tient dans les colonies britanniques du centre et même en Nouvelle-Angleterre, où les neuf dixièmes de la population vivent sur la ferme; rang modeste, mais relativement élevé par rapport aux périodes précédentes, alors que le Canada n'avait encore qu'une agriculture de subsistance. Que la situation commerciale exerce maintenant une profonde influence sur l'agriculture, on s'en rend compte en 1745, quand le prix du blé baisse brusquement de moitié sur la place de Québec, à la nouvelle que les Anglais sont entrés à Louisbourg.

Cette brève revue de l'évolution du Canada depuis la fondation de Québec montre qu'en temps de paix comme en temps de guerre, en période de prospérité comme en période de stagnation, un facteur domine la vie économique aussi bien que l'activité politique: le grand commerce. La courbe qu'il trace coïncide avec celle du bien-être général. Ses intérêts dictent la politique

indigène et provoquent l'expansion territoriale. Ceux qui sont à sa tête sont aussi à la tête de la société canadienne.

b. La société canadienne vers 1750

Après avoir vu comment elle s'est élaborée, il est possible de décrire la société du Canada vers le milieu du XVIII[e] siècle.

Une constatation frappe l'observateur: la population canadienne est peu nombreuse. Cette faiblesse numérique tient à deux causes: les conditions économiques et sociales de la France ne stimulent pas l'émigration aux colonies; le climat du Canada et l'activité économique avec laquelle celui-ci s'identifie ne lui permettent pas d'absorber une grande population. Le recensement de 1754 ne donne à la colonie que 55,009 habitants. Ce chiffre est certainement inexact: mais même en y ajoutant cinq ou six mille unités, il resterait petit; de plus, comme rien n'indique que le recensement ait été mieux fait dans les villes que dans les "côtes", il peut toujours servir à établir des proportions.

De ces 55,000 habitants, environ 42,000 vivent à la campagne. Leur niveau de vie paraît élevé. La Hontan, au début du siècle, et Montcalm, cinquante ans plus tard, les comparent à des "petits gentilshommes de France". Hocquart écrit qu'ils "n'ont point l'air grossier et rustique de nos paysans de France", ce que Charlevoix avait déjà remarqué. Il n'en serait pas ainsi s'ils ne jouissaient d'un certain surplus économique. D'où provient ce surplus? Il s'explique d'abord du fait que, tel que conçu par le gouvernement français, le régime seigneurial sert les intérêts du censitaire plus directement que ceux du seigneur. Au XVIII[e] siècle, le système devient d'ailleurs de plus en plus libéral. Outre qu'il reçoit sa terre gratuitement et ne paie d'ordinaire que de faibles redevances, le paysan n'est soumis à aucun impôt personnel. La vente de ses denrées agricoles lui permet de réaliser quelques gains; gains tout de même restreints, puisque le marché intérieur se limite au quart de la population (celui qui habite les villes) et que les produits de la ferme font au plus le tiers des exportations. Ce qui met vraiment le paysan à même d'améliorer son sort, c'est la traite. Celle-ci occupe à peu près 4,000 hommes en permanence.

Ce bien-être ne reste pas sans conséquences. Il se manifeste dans "l'indocilité" et "l'indépendance" de caractère que les administrateurs français s'accordent à dénoncer. Il correspond aussi au niveau relativement haut de l'instruction populaire. Pehr Kalm, qui visite le Canada en 1749, note que chaque église est flanquée d'un presbytère et "d'une école pour les garçons et pour les filles". Ces dernières semblent plus instruites que les premiers: d'où, sans doute, l'autorité des femmes au foyer. Un fonctionnaire français, Louis Franquet, juge même trop poussée l'éducation des filles et y voit "un poison lent qui tend à dépeupler les campagnes".

Site : Archiv- Histo.com

De fait, la ville exerce sur les populations rurales une attraction si forte qu'en 1749 l'intendant prend des mesures rigoureuses pour empêcher les paysans de s'installer à Québec. En 1758, une pièce officielle déplore qu'on ait "laissé les villes se peupler plus que les campagnes". En 1754, Québec compte 7,995 habitants, Montréal 4,432 et les Trois-Rivières environ 800. Un Canadien sur quatre est citadin.

Québec, capitale du Canada et de toute la Nouvelle-France, est un centre politique et un foyer de culture. C'est la résidence des pouvoirs publics. Comme celui de la métropole, le régime politique du Canada est autoritaire. Il faut y voir à la fois l'expression d'habitudes françaises et le résultat de nécessités locales. L'unité du commandement permettra au pays d'opposer une longue résistance aux forces supérieures, mais désaccordées des colonies britanniques. Voilà en bonne partie pourquoi le Canada est à bien des égards un établissement de type militaire. Le gouverneur général, qui trône à son sommet, a des attributions surtout militaires. Les officiers qui lui font la cour tout en travaillant à leur fortune sont presque tous issus des bonnes familles du pays. Ils commandent aux troupes de la marine et, dans les expéditions, aux milices. Les premières se recrutent en France et les secondes, dans les paroisses canadiennes; dans l'organisation des forces armées, le capitaine de milice, simple habitant, joue le rôle d'un très modeste auxiliaire des officiers. Quant aux fonctionnaires qui relèvent de l'intendant, administrateur civil, ils forment deux groupes: les uns exercent le pouvoir judiciaire, les autres manipulent les finances; ceux-ci viennent généralement de France et ceux-là, y compris les membres du Conseil Supérieur, appartiennent d'ordinaire à la bourgeoisie commerçante du pays.

Foyer de culture, la capitale possède le collège des Jésuites, établi en 1635. Comme les maisons que le même ordre dirige en France, le collège de Québec répond aux besoins de la classe moyenne et de la classe supérieure. Ce serait une erreur de croire qu'il sert surtout à former des jeunes gens destinés aux études théologiques. Pour cela, il existe, à partir de 1668, un petit séminaire dont les pensionnaires vont suivre des cours au collège. Il s'agit de deux institutions distinctes: la principale est au service de la société laïque, l'autre correspond à un besoin particulier de l'Eglise; toutes deux sont maintenues par le clergé. Avec ses grands personnages politiques, ses dignitaires ecclésiastiques, ses magistrats et ses fonctionnaires, la société québecoise est la plus brillante de la Nouvelle-France.

Montréal a une élite moins mondaine que celle de la capitale. Lorsque Bigot y fait annoncer pour la première fois sa visite, les bourgeois et leurs femmes s'empressent de prendre des leçons de danse. Mais ces bourgeois sont entreprenants. Dès 1718, le grand voyer Lanouiller dit qu'ils "font presque tout le commerce de la colonie . . . et Québec ne doit être regardé que comme l'entrepôt".

Située au carrefour des voies de communication qui sillonnent le continent, la cité édifie sa fortune sur la traite. Quand l'exportation des denrées agricoles s'ajoute à celle des fourrures, Montréal prend sa large part des profits, car, écrivent en 1737 le gouverneur et l'intendant, cette agglomération "a toujours été le grenier de la colonie".

Dans l'état actuel des connaissances, il est plus difficile de décrire le genre de vie des ouvriers que celui des paysans. On sait que, par suite de la rareté de la main-d'œuvre spécialisée, les ouvriers gagnent cher: un charpentier touche des gages plus élevés que les appointements d'un membre du Conseil Supérieur. Bien rétribués, ils n'ont qu'à obéir: un jour que les employés du chantier de construction navale, à Québec, décident de chômer, Hocquart les jette en prison; moyen pour lui naturel de régler une grève.

Fort différente est la condition sociale des marchands. Ils constituent la seule classe qui se soit organisée sous le régime français. En 1717, ils obtiennent du gouvernement métropolitain le droit de se réunir tous les jours, à Montréal et à Québec, pour discuter de leurs affaires, et l'autorisation d'élire deux syndics qui les représentent auprès des pouvoirs publics. Voici une évolution intéressante: à l'occasion, ces syndics parlent au nom de la population entière d'une ville; c'est naturel parce que les négociants en sont l'élément le plus puissant.

Il n'est pas aisé d'indiquer avec précision la limite qui sépare la classe moyenne de la grande bourgeoisie et celle-ci de l'aristocratie. A vrai dire, ces deux derniers groupes n'en font qu'un. Au XVII^{e} siècle, le roi confère la noblesse à Charles Le Moyne; après comme avant son anoblissement, Le Moyne reste dans les affaires. Dans la colonie, la noblesse ajoute du prestige à l'homme qui l'acquiert ou en hérite, mais elle ne lui donne guère plus de privilèges qu'à un roturier. Il y a des roturiers qui sont seigneurs et des nobles qui ne le sont pas. Les nobles vivent comme les bourgeois. Il n'en peut aller autrement, puisque les terres sont d'un faible rapport et que les charges ne font pas subsister leurs titulaires. Titrée ou non, de petite noblesse ou de bonne bourgeoisie, la classe supérieure, enrichie par le commerce, donne le ton à la société canadienne. Elle forme une oligarchie qui se partage les postes de traite, occupe la plupart des fonctions publiques et se signale dans les expéditions militaires. En réalité, c'est elle qui a construit le Canada — celui qui disparaît en 1760 — en bâtissant son économie, en dirigeant son expansion territoriale et en inspirant sa politique.

La base économique de la société canadienne est faite du commerce d'un produit de luxe: les fourrures; même dans les années de prospérité (1730-1744), celles-ci constituent les deux tiers de la valeur des exportations: d'où la différence considérable qui se manifeste entre le niveau de vie des agriculteurs et celui de

Site : Archiv- Histo.com

l'aristocratie commerciale et politique qui dirige la traite des fourrures; la même différence apparaît naturellement entre l'importance sociale de ces deux groupes. Ainsi, de ces deux classes, celle qui compte vraiment, celle qui donne le ton, ce n'est pas la masse paysanne, c'est la grande bourgeoisie commerciale.

Telle apparaît, vers 1750, l'armature sociale du Canada: en bas, les paysans des seigneuries et les ouvriers des villes; en haut, la bourgeoisie commerçante, qui englobe une classe moyenne et une aristocratie dans laquelle se recrutent les officiers civils et militaires qui, s'appuyant sur les institutions existantes, prennent en main les destinées du pays.

3. LA DÉSINTÉGRATION DE 1760-1763

En 1760, le Canada est écrasé. La colonie qui passe à la Grande-Bretagne trois ans plus tard est une ruine économique. Elle est aussi une ruine politique: quand le gouvernement français a subordonné Vaudreuil à Montcalm (fin de 1758), un coup d'État n'aurait pas chambardé plus brutalement ce qu'on appelait alors "la constitution de la colonie"; fils de l'aristocratie canadienne, Vaudreuil représentait le niveau de vie politique que les Canadiens avaient atteint. En 1763, le pays est enfin une ruine sociale: il a perdu la partie la plus influente et la plus compétente de sa classe dirigeante; cette dernière ne peut survivre hors des cadres politiques et économiques de la Nouvelle-France et de l'empire français: or, celui-ci disparaît de l'Amérique et celle-là s'efface de la carte.

En 1760-1763, le Canada n'est pas simplement conquis, puis cédé à l'Angleterre; il est défait. Défaite signifie désintégration. Une armée subit la défaite: il peut rester encore des soldats, il ne reste plus d'armée. En 1763, il reste encore des Canadiens, il ne reste plus de Canada. Eliminés de la politique, éliminés du commerce et de l'industrie, les Canadiens se replieront sur le sol.* S'ils finissent par se vanter d'être des "enfants du sol", c'est que la défaite les a atteints non seulement dans leur civilisation matérielle, mais aussi dans leurs conceptions. Ils avaient des ambitions plus hautes lorsque leur vie collective était normale.

L'évolution sociale décrite dans les pages qui précèdent n'est pas conforme à celle que retracent la plupart des historiens du Canada. La cause en est que la majorité de ceux-ci n'ont vu les Canadiens d'avant la défaite qu'à travers les générations qui, depuis 1760, ont survécu dans une société brisée par un désastre. Ils ont lu l'histoire à reculons. Seule, cette méthode contestable leur a permis de conclure que, sous le régime français, les principaux facteurs qui conditionnaient la société canadienne n'étaient ni la présence de la métropole française ni le commerce des

* Le contrôle de la très importante traite des fourrures passa entre les mains de marchands britanniques de Montréal. (éd.)

fourrures, mais les paisibles travaux de la campagne. L'action de la métropole s'est révélée insuffisante et parfois mal inspirée: cela ne signifie pas qu'elle ait été superflue. Quant à l'importance du grand commerce, activité économique qui suppose une bourgeoisie, un simple examen des faits la met en relief.

A la vérité, la société canadienne d'autrefois ne comportait pas seulement un milieu rural; on y retrouve tous les éléments qui composent la société d'une colonie normale. Comme les autres établissements américains, le Canada posséda des institutions politiques et sociales empruntées à sa métropole et adaptées aux conditions du Nouveau Monde. Comme les autres colonies, il eut ses ruraux et ses citadins, son clergé et ses fidèles, ses travailleurs et ses marchands, ses soldats, ses fonctionnaires et ses politiciens, ses classes moyennes et son aristocratie. Entre le Canada et les colonies britanniques, la grande différence n'en est pas une de nature, mais de masse: elles furent populeuses, il fut très peu peuplé. Aussi, après une lutte inévitable, fut-il défait.

Site : Archiv- Histo.com

BIBLIOGRAPHIE

Sur la formation de l'Europe moderne, Carlton J. H. Hayes, *A Political and Cultural History of Modern Europe* (2 vol., s.l., 1944); Paul Hazard, *La Crise de la conscience européenne, 1680-1715* (Paris, c. 1935); Herbert Butterfield, *The Origins of Modern Science* (Londres, 1950); Régine Pernoud, *Les Origines de la bourgeoisie* (Paris, 1947).

Sur le développement du Canada sous le régime français, la meilleure étude d'ensemble reste celle d'Emile Salone, *La Colonisation de la Nouvelle-France* (Paris, c. 1906). James A. Williamson, *A Short History of British Expansion* (t.1, Londres, 1951) et Herbert E. Bolton et Thomas M. Marshall, *The Colonization of North America* (New-York, 1949) offrent des comparaisons fécondes entre la colonisation française et la colonisation britannique.

Les textes essentiels sont dans Harold A. Innis, éd., *Select Documents in Canadian Economic History: 1497-1783* (Toronto, 1929) et dans G. Frégault, M. Brunet et M. Trudel, éd., *Histoire du Canada par les textes* (Montréal, 1952).

La plupart des faits mentionnés ici sont exposés dans les études de Guy Frégault, *Iberville le Conquérant* (Montréal, 1944), *La Civilisation de la Nouvelle-France* (Montréal, 1944), *François Bigot, administrateur français* (2 vol., Montréal, 1948), "La Guerre de sept ans et la civilisation canadienne", *Revue d'histoire de l'Amérique française, 7* (1953), 183-206. A consulter: Arthur R. M. Lower, *Colony to Nation* (Toronto, 1946) et J. M. S. Careless, *Canada; A Story of Challenge* (Cambridge, 1953).